



E-RELEVÉ

**1 e-relevé souscrit
= 1 € reversé !**

Du 2 novembre au 31 décembre 2009, pour chaque nouvelle souscription au e-relevé, le Crédit Agricole des Savoie reversera 1 € à une association de la région. Celle-ci sera sélectionnée pour avoir réalisé en 2009, en collaboration avec une Caisse Locale du Crédit Agricole, un projet en faveur du développement durable.

Conformément aux valeurs mutualistes qui les animent et les fédèrent, votre Caisse Locale et ses administrateurs soutiennent chaque année les projets de nombreuses associations, dans des secteurs aussi variés que la solidarité, l'animation, l'économie, l'art ou encore la culture. Ainsi, les euros collectés grâce à vos souscriptions de e-relevés seront versés à l'association primée pour le thème «développement durable» et plus particulièrement la protection de l'environnement.

Envie de faire un geste pour l'environnement, en optant pour le relevé de compte électronique ? Contactez votre conseiller ou rendez-vous dans l'espace de gestion de vos comptes sur Crédit Agricole en Ligne.